Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260702-2026_07_02_45-DE

Mairie de Plozevet
Ti-Kêr Plozeved
14 rue Jules Ferry
29710 Plozévet

**DELIBERATION**
**CONSEIL MUNICIPAL N°5**
**DU 02 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 02 juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plozévet se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Claudie GUÉNOLÉ, Maire.

Date de convocation : le 24 Juin 2026.

**Etaient présent :**

Messieurs : ANGEBAUD Roger, BALLAHMER Lounis, GOYAT David, KERE Bernez, LAGADEC Patrice, LE DISSEZ Mordiern, MAUDUIT Wilfrid, PHILIPPON Ion, QUEMENER Luc.

Mesdames : BARTHELEMY Christine, BREMAUD Brigitte, CORNEC Marie-Eve, DUFOUR Marie-Thérèse, GUENOLE Claudie, L'HEVEDER Anne-Rozenn, PODDA Marion, SQUIBAN Mathilde, ZILLER Fanny.

**Absents :**

Monsieur BOURDON Fabien a donné procuration à Madame SQUIBAN Mathilde
Monsieur LECLERE Loïc a donné procuration à Monsieur LAGADEC Patrice
Madame BERNARD Martine a donné procuration à Madame ZILLER Fanny
Madame GUEZENNEC Emmanuelle a donné procuration à Monsieur KERE Bernez
Madame LE REUN Jessica a donné procuration à Monsieur BELLAHMER Lounis.

**Assistait également à la réunion :**

Monsieur Philippe LANNOU, Secrétaire Général.

**Nombre de membres en exercice : 23**
**Nombre de présents : 18**
**Nombre d'absents : 05**
**Nombre de procurations : 05**
**Nombre de votants : 23**

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260702-2026_07_02_45-DE

**2026-07-02-45**

**DISPOSITIF ARGENT DE POCHE**

Madame la Maire explique le dispositif appelé « Argent de poche » permet aux jeunes de la commune, âgés de 14 à 17 ans révolus, de participer à des missions d'intérêt général d'une demi-journée. La mise en place de ce dispositif met en avant plusieurs objectifs dont l'accompagnement des jeunes dans une première expérience, la découverte de certains métiers, la création d'un lien entre jeunes, élus et agents, la valorisation des actions de jeunes vis-à-vis des adultes en autres.

Des « chantiers » seront ainsi proposés aux jeunes durant l'été 2026 dans différents domaines : Rangement matériel pédagogique, préparation à l'installation de la colonie Ufoval, aide à la préparation de la rentrée scolaire, entretiens dans différents bâtiments communaux ou espaces publics, etc. Une convention d'engagement sera signée avec chaque jeune. Ceux-ci percevront 15 € par chantier de 3 heures et pourront réaliser jusqu'à 7 chantiers chacun. Les jeunes sont encadrés par du personnel communal, des élus ou des responsables d'associations. La Caisse d'Allocations Familiales du Finistère peut subventionner cette opération à hauteur de 50% par mission.

Il est proposé la mise en place de ce dispositif durant les vacances d'été 2026, pour ce faire, le conseil municipal est invité à :

- Accepter la mise en place de l'opération « mission argent de poche » durant l'été 2026,
- Autoriser Madame la Maire à solliciter un agrément pour le dispositif « argent de poche » auprès de la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités ;
- Autoriser Madame la Maire à signer le dossier de demande de subvention auprès de Caisse d'Allocations Familiales du Finistère,

Après avoir en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** :

- Approuve la mise en place de l'opération « argent de poche » durant l'été 2026 ;
- Autorise Madame la Maire à solliciter l'agrément pour le dispositif « argent de poche » auprès de la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités ;
- Autorise Madame la Maire à signer le dossier de demande de subvention auprès de Caisse d'Allocations Familiales du Finistère,

Pour copie certifiée conforme.
A Plozévet, le 02 Juillet 2026.
La Maire, Claudie GUÉNOLÉ.

MAIRIE DE PLOZEVET (Finistère)